

Engagement de la CIPD25 : santé et droits maternels

Depuis 65 ans, la FIGO travaille de concert avec les plus grands organismes de santé au monde pour œuvrer à l'amélioration de la santé et des droits des femmes partout dans le monde.

À l'occasion du **Sommet de Nairobi**, nous affirmons notre engagement à intensifier les efforts pour la mise en œuvre et le financement complets, efficaces et accélérés du programme d'action de la CIPD, des principales mesures pour la poursuite de la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La FIGO apportera son appui à la réalisation de l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive dans le cadre de la couverture santé universelle (CSU) en s'efforçant de parvenir à :

Zéro décès maternel évitable et zéro morbidité maternelle évitable (résultant, notamment, de fistules obstétricales) par l'intégration, entre autres, d'une approche globale portant sur l'enveloppe d'interventions essentielles en santé sexuelle et reproductive (dont des mesures pour prévenir et éviter les avortements non médicalisés, et des soins post-avortement) dans les stratégies, les politiques et les programmes nationaux de CSU ; protéger et assurer le droit de toute personne à l'intégrité physique et à l'autonomie ; enfin, assurer l'accès aux services essentiels à l'appui de ce droit.

Malgré les très grands progrès accomplis au cours des 25 dernières années, il reste encore une longue liste de tâches inachevées dans le domaine de la santé des femmes demandant à la FIGO de continuer à renforcer, à améliorer, surveiller et vérifier les efforts mondiaux pour faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.

La FIGO s'engage à travailler avec ses 132 sociétés membres nationales pour :

- lutter contre la mortalité et la morbidité maternelles, y compris les complications causées par les hémorragies du post-partum, la pré-éclampsie et l'éclampsie, et l'avortement non médicalisé, qui sont les principales causes de décès chez les adolescentes dans les pays à faible revenu, là où survient 99 % de la mortalité maternelle.
- combler les écarts dans le traitement des fistules obstétricales à l'échelle mondiale. Former davantage de chirurgiens et d'équipes multidisciplinaires, spécialisés dans la prise en charge des fistules, pour dispenser des soins qui changent la vie, initiative qui a récemment permis 10 000 opérations de réparation chirurgicale des fistules.
- travailler par l'intermédiaire de six sociétés-membres nationales de la FIGO en vue d'institutionnaliser l'intégration de services de planification familiale du post-partum dans les soins de maternité courants ; former des sages-femmes communautaires, des agents de santé, des médecins et des professionnels de l'accouchement, dans le but d'institutionnaliser son intégration à la période prénatale.
- accroître les capacités de dix sociétés-membres nationales de la FIGO pour leur permettre de mener leurs propres actions de plaidoyer au niveau national portant sur l'avortement sans risques, dans les limites autorisées par la loi dans leurs pays respectifs.

Déclaration de la FIGO

20 août 2019

- renforcer la profession d'obstétricien-gynécologue et, par voie de conséquence immédiate, la qualité des soins à la disposition des femmes et des filles, partout dans le monde.
- plaider au niveau mondial en faveur de la couverture santé universelle.

Les espoirs, les rêves et les attentes de la CIPD tenue au Caire en 1994 ne se sont toujours pas pleinement concrétisés. L'accès universel à la SDR est l'une des clés de voûte des programmes de population et de développement, or la liste des tâches inachevées reste longue.

Depuis maintenant 65 ans, la FIGO œuvre sans relâche pour mobiliser les professionnels de la santé afin qu'ils répondent efficacement aux problèmes de santé actuels et futurs et qu'ils prennent des mesures conjointes pour renforcer des soins de santé de qualité durable en vue de parvenir à la couverture santé universelle.